



# Le Chemin du Roy

Société d'histoire de Neuville

ISSN1492-4560

Vol. 16 No.1

Bulletin de liaison

Printemps 2010

*Une invitation à toutes et tous, entrée libre*

*Vendredi 18 juin 2010, en la salle Plamondon de l'Hôtel de Ville de Neuville, 230, rue du Père-Rhéaume, à compter de 19:30 heures:*

- 1- Conférence intitulée «Naître, vivre, aimer et mourir en Nouvelle-France (Voir le contenu page 7)
- 2- Lancement des naissances et baptêmes de St-Augustin-de-Desmaures 1680 à 1799.
- 3- Hommage à une personnalité de Neuville

C'est le temps de renouveler sa cotisation pour l'année 2010-2011, utilisez l'enveloppe à l'intérieur du bulletin.

## À lire dans ce bulletin

Administration et services aux membres	2	Avis de recherche	13
Attaque du 8 août 1759 à Neuville	3	La succession Marc Rouleau nous cède ses photos	14
Décès de Denis Grégoire De Blois	5	Pierre Langlois quitte le c.a. de la SHN	15
Avis de recherche	6	Une bouteille retrouvée 116 ans plus tard	16
Conférence de Rémi Morissette	7	Attendez que je me rappelle	18
Un membre publie «Éléonore», Roger Morissette	8	Joseph Mathon, chirurgien de 1757 à 1759	19
Hommage à Normand Bolduc, ex-maire de Neuville	9	Les publications de la Société d'histoire	26
Il y a 250 ans l'Atalante	10	Les membres associés de la Société d'histoire	28
Alma Gauvin à l'aube de son 100 <sup>e</sup> anniversaire	12		



## Le Chemin du Roy

### Les membres du conseil d'administration de la Société d'histoire de Neuville

			année d'élection	
Président:	Rémi Morissette	876-2341	2011	remimori7@oricom.ca
Vice-président :	Jacques Vézina	876-2435	2010	vezjac@videotron.ca
Trésorier:	Réal Michaud	876-2184	2011	michaudreal@videotron.ca
Secrétaire de réunion:	Louise Morel	261-6316	2011	exploitationsmorel@hotmail.com
Administratrices et administrateurs:	Gilles Bédard	872-4636	2010	gilagat@oricom.ca
	Micheline Côté	283-0668	2010	mousseline70@globetrotter.net
	Françoise Gilbert	876-3859	2011	coise@videotron.ca
	Catherine Labrecque	909-0604	2010	aubergeaux4delices@hotmail.com

\*\*\*\*\*

Le Bulletin «Le Chemin du Roy» est publié deux fois l'an, à l'automne et au printemps de l'année suivante. L'année d'adhésion à la Société d'histoire de Neuville débute le 1<sup>er</sup> juillet d'une année et se termine le 30 juin de l'année suivante

### Heures d'ouverture du local de la Société aux chercheuses et chercheurs en histoire et en généalogie, du 1<sup>er</sup> septembre au 30 juin

Lundi:	Fermé
Mardi:	09 h 30 à 12 h 00 et 13 h 30 à 16 h 30
Mercredi:	19 h 00 à 21 h 30
Jedi:	09 h 30 à 12 h 00 et 13 h 30 à 16 h 30
Vendredi:	09 h 30 à 12 h 00 et 13 h 30 à 16 h 30
Samedi:	Les 1er et 3e samedis du mois : 09 h 00 à 12 h 00

Pour les mois d'été juillet et août, le local est ouvert du mardi au vendredi de 10 h 00 à 16 h 00.

Un membre associé est un commerce, un organisme ou encore un individu qui désire appuyer la Société d'histoire de Neuville dans sa mission de sauvegarder et de diffuser la connaissance du patrimoine principalement sur le territoire de la seigneurie de Neuville.

**Société d'histoire de Neuville, 912, route 138, Neuville, G0A 2R0**

**☎ 418-876-0000 ✉ [histoireneuville@globetrotter.net](mailto:histoireneuville@globetrotter.net)**

Il en coûte 10\$ par année pour devenir membre régulier de la Société d'histoire de Neuville. Il en coûte 25\$ par année pour devenir membre associé (mécène) de la Société d'histoire de Neuville

Site internet de la Société d'histoire : [www.histoireneuville.com](http://www.histoireneuville.com)

### Utilisation des textes du présent bulletin :

La reproduction des textes est permise moyennant la mention de la source.

Rédaction : Rémi Morissette

Édition: Société d'histoire de Neuville

Saisie, photos et mise en pages : Rémi Morissette

Impression : Imprimerie Germain, Donnacona



## Une autre bataille, victorieuse celle-là, lors de la guerre de la conquête, le 8 août 1759 à Neuville

Par : Rémi Morissette

Il eut une autre bataille à Neuville dont on parle peu, lors de la guerre de la conquête. Il est d'autant plus intéressant d'en raconter les détails que cette bataille fut gagnée par la milice de Neuville. C'est la bataille du 8 août 1759.

À cette époque, il y avait 2 compagnies de Milice à Neuville :

1<sup>re</sup> Compagnie :

Augustin Delisle en est le capitaine et Ignace Aide dit Créqui en est le sergent.

2<sup>e</sup> Compagnie : Jean-Frs. Mercure en est le capitaine, Noël Pelletier, le lieutenant et Louis Gingras en est l'enseigne.

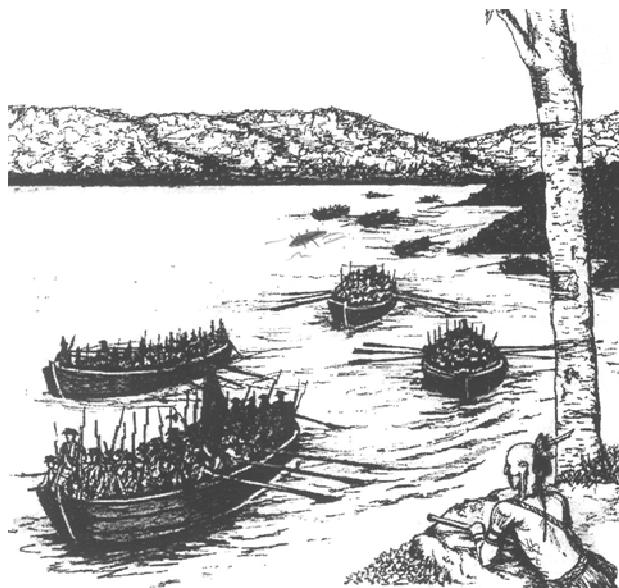
Wolfe envoie le contre-amiral Holmes attaquer le village de La Pointe-aux-Trembles. L'escadre (groupe important de navires) de Charles Holmes, comprenait la flotte de Saunders conduite par le capitaine Hunter. Ce capitaine reçut l'ordre de remonter le fleuve avec un convoi de 14 barques à fond plat pour attaquer à la Pointe-aux-Trembles. Avec d'autres capitaines de bateau, Hunter passa devant Québec sous le couvert de l'obscurité la nuit du 5

août. «Nos rames étaient assourdies; pendant ce temps, les batteries de la Pointe-Lévy nous harcelaient de leurs tirs soutenus». Le 6 août, les chalands prirent sur la rive sud un détachement d'infanterie régulière, d'infanterie légère et de fusiliers marins pour le transborder en amont sur les navires de l'escadre que commandait le contre-amiral Charles Holmes.

Ayant servi dans les eaux canadiennes entre 1755 et 1757, Holmes était le seul officier supérieur de la marine qui, à son arrivée à Québec, avait déjà mené des opérations de guerre amphibie sur un grand fleuve. C'est sans doute en partie à cause de cette expérience que Saunders confia à Holmes le commandement

de l'escadre postée en amont du fleuve. Holmes acquit rapidement une vaste expérience des dangers de la navigation sur le Saint-Laurent.

Le 8 août, Holmes remonte le fleuve avec son escadre dans le but d'attaquer La Pointe-aux-Trembles (Neuville). Hunter donne un bref et clair compte rendu de cette opération : «Nous avons essayé de débarquer à un village du nom de La Pointe-aux-Trembles, mais les français étaient trop forts». Après avoir attendu 2 heures que les navires de guerre aient



(Suite page 4)



(Suite de la page 3)



raison de trois batteries flottantes, les chalands de débarquement foncèrent sur un haut-fond rocheux. Les soldats qui mirent pied à terre furent pris au piège sur la grève par le feu nourri des français qui s'étaient cachés derrière les arbres. À la marée montante, les Britanniques se tenaient debout dans un mètre d'eau. Holmes mit fin au débarquement. Quand les équipages des chalands obéirent aux ordres, les malentendus et les mésaventures qui rendent les opérations combinées si dangereuses entrèrent en jeu. Tandis que les matelots des chalands luttèrent contre de forts courants et manœuvraient comme ils pouvaient pour contourner les écueils immergés, quelques-uns des soldats qui, sous les feux des Français, se débattaient dans l'eau jus-

qu'à la taille crurent qu'ils les abandonnaient. Furieux et terrifiés, ils menacèrent d'ouvrir le feu sur leurs camarades. Indifférents aux menaces des Britan-

niques et aux feux des Français les matelots parvinrent à s'approcher du rivage pour ramener leur compagnie de débarquement. Quelques soldats durent gagner les chalands à la nage : 8 restèrent derrière et furent faits prisonniers par les Français. Après que les barques à fond plat eurent transporté les victimes à bord d'un sloop (navire à

voiles n'ayant qu'un seul mât), Holmes ordonna une nouvelle attaque. Quand les chalands s'approchèrent du rivage, une robuste unité de réguliers français et de miliciens canadiens ouvrit le feu. Les tirs étaient si nourris, écrit un Highlander, «que débarquer fut impossible et pendant plusieurs minutes les matelots ne purent rester aux environs».

Holmes rappela les embarcations, qui battirent en retraite et ramenèrent leurs passagers à l'escadre. «À huit heures du soir », note Richard Humphreys, «un soldat de l'infanterie légère, «nous sommes revenus à bord dans un pitoyable état et, toute cette nuit-là et une bonne partie du jour suivant, notre chirurgien s'est employé à panser les blessés».

Sources :

La vérité sur la bataille des plaines d'Abraham, D. Peter MacLeod, Les éditions de l'Homme, 2008, pages 79-80.

Rapport de l'archiviste de la province de Québec, 1949-50-51, Tomes 30 et 31, pages 370-371.

Leading by exemple, Partisan Fighters & Leaders of New France, 1660-1760, volume I, pictures of pages 55 and 73, Bob Bearor, 2008, Heritage Books, Inc., USA.



sloop



## **Décès de Denis Grégoire de Blois le dimanche 3 novembre 2009**

Lors du décès de Denis Grégoire en novembre dernier, notre bulletin était déjà chez l'imprimeur. C'est pourquoi nous n'avons pu faire part de son décès avant le présent bulletin du «Chemin du Roy».

La Société d'histoire de Neuville est en deuil. Oui, une autre fois. Denis Grégoire de Blois n'est plus. Il est décédé d'un cancer le 3 novembre 2009 à Ottawa et ses funérailles et inhumation furent célébrées le 13 novembre suivant à Saint-Cuthbert. Il va nous manquer. Je veux vous rappeler que Denis Grégoire de Blois fut un rédacteur assidu de notre bulletin de liaison «Le Chemin du Roy» depuis plusieurs années, en fait depuis l'année 2003-04. Principalement, il a traité de l'établissement du chemin du Roi de Québec à Montréal, des réussites de son ancêtre chirurgien, des chirurgiens de Neuville sous le régime français, notamment des Grégoire, Mathon, Lafontaine, Brebant, Sarquoise, Circé. Et ses textes n'étaient pas que de petits épilogues, mais des textes étoffés et recherchés. Ils couvraient souvent 3, 4 et même 5 pages du bulletin de la Société d'histoire de Neuville. Et justement, son dernier article qu'il me fit parvenir paraît dans le bulletin de novembre presque à la même période de son décès. Cet article couvre 3 pages bien remplies.

Denis nous a rendu visite plusieurs fois, venant toujours me rencontrer. Nous passions d'agréables moments. On se plaisait à jouer des rôles de seigneurs, lui celui de Seigneur de Chico (seigneur de la seigneurie de St-Cuthbert-Berthier) et moi seigneur Desméloïzes (seigneur de Neuville à l'époque de François Grégoire chirurgien). Au téléphone aussi

il appelait mon épouse seigneuresse Desméloïzes. À ses visites, il se plaisait à faire le tour des terres où a habité l'un de ses ancêtres François Grégoire le chirurgien de Neuville. Combien de fois a-t-il regardé les terres qu'il a occupées! Son dernier souvenir qu'il a tant apprécié fut la nomination d'un espace au nom de son ancêtre chirurgien, «Le jardin communautaire François Grégoire», emplacement près de la Salle des Fêtes à Neuville, rue Vauquelin, tel emplacement étant sur la terre de son ancêtre.



Pour faire une notice biographique de Denis, je veux laisser parler un de ses confrères d'Ottawa, monsieur Michel Tessier qui a écrit l'éloge funèbre de Denis Grégoire de Blois prononcée par Catherine Dreyfus-Tessier.

*Il est né à Saint-Cuthbert, il y est enterré. La boucle est bouclée. Entre les deux moments, il a eu 69 ans, l'espace d'une vie.*

*(Suite page 6)*



*(Suite de la page 5)*

*Et quelle vie. Né en milieu rural, il a eu ses racines dont il nous a souvent parlé. L'attachement à sa terre natale, l'enracinement qui fut le sien en ce lieu et auquel il est revenu 6 mois par an une fois la retraite arrivée, la joie qu'il avait à jardiner, sa volonté d'inscrire son attachement à son terroir par les plantations d'arbres dont il disait que les générations à venir profiteraient, que ce soit d'une manière où d'une autre, les questions qui intéressaient les gens d'ici dont il s'était enquis et dont il nous parlait en hiver, de retour à Ottawa, vraiment il était d'ici, sa terre natale. Un homme dont les racines profondes étaient ici et qu'il n'a jamais reniées et dont il était fier. Toutes et tous savaient aux Affaires étrangères qu'il était d'ici.*

*Et puis sa carrière comme diplomate au ministère des Affaires étrangères. Son souci de l'exactitude, du détail qui fait toute la différence. Dire poliment à un ministre canadien en visite dans le pays où il était en affectation «Monsieur le Ministre, portez votre cocarde de cette façon-ci, et non comme cela» et d'un geste rapide remettre en place la cocarde en question. Le ministre en était fort reconnaissant. Sa sensibilité aux populations des pays où il était affecté, à la misère du petit peuple de ces pays et l'aide qu'il leur a apportée dans les limites de ses fonctions.*

*Et que dire de sa curiosité intellectuelle envers la culture des peuples qu'il eut l'occasion de fréquenter. En Éthiopie, à Madagascar, au Portugal dont il a appris la langue, en Tunisie. En Égypte, il avait appris l'arabe et s'était passionné pour les hiéroglyphes, dont il était devenu un expert à tel point qu'on le consultait sur le sujet. Que de fois n'a-t-il pas raconté les us et coutumes des peuples qu'il a fréquentés, que ce soit au niveau des rites religieux ou plus simplement, des petits faits de la vie quotidienne, alimentation, habitat. L'extrême sensibilité des différentes mœurs des Pays du Proche-Orient. Grâce à lui, on comprenait que rien n'est facile en terre de Palestine. Son œcuménisme transparaisait facilement aussi bien son ouverture aux religions chrétiennes qu'à l'Islam, ainsi qu'au judaïsme. Il a prouvé en plusieurs occasions qu'il était possible de se battre avec suc-*

*cès contre la violence dont étaient victimes certaines minorités. Je pense ici au travail qu'il a fait pour les juifs de la Syrie et pour lequel le ministère des Affaires l'a honoré d'une part, et le Congrès juif canadien, d'autre part.*

*Vraiment un humaniste d'une grande culture qui savait aller au fond des choses essentielles que sont la vie et la transmission d'une génération à l'autre, de l'universalisme de l'être humain quelles que soient les cultures et les religions. Tout ça nourri par ses racines qui sont à Saint-Cuthbert, racines qu'il a cherché à mieux connaître par des recherches généalogiques sur sa famille et qu'il avait entreprises durant les dernières années de sa vie.*

*Chers amis et famille de Denis Grégoire de Blois, vous pouvez être fiers. Il honore Saint-Cuthbert et nous honore toutes et tous.*

## **Avis de recherche**

### **Le radeau L'égaré**

La Société d'histoire de Neuville est à la recherche d'informations et de photos concernant le radeau L'égaré. Toute personne pouvant nous fournir des renseignements à la Société d'histoire de Neuville serait la bienvenue. Articles de journaux, photos même incomplètes sont recherchés

Je me souviens d'avoir vu ce radeau près de l'entrée du Motel L'égaré dans les années 1970, là où nous pouvons voir actuellement l'enseigne pour le camping L'Égaré. Si vous avez des photos le montrant, nous vous demandons de bien vouloir nous en laisser prendre une copie.



**Conférence le 18 juin 2010 par  
Rémi Morissette**  
*"La vie quotidienne en Nouvelle-France"*

Le conférencier vous entretiendra sur les vrais faits de la vie dans les premiers temps de la colonie. Voici les sujets sur lesquels le conférencier tiendra des propos sans cachotteries avec les mots du peuple et les réalités quotidiennes. Des propos que jamais les conférenciers n'osent traiter ouvertement avec les mots pour être compris :

L'initiation sexuelle des enfants  
La sexualité des couples  
La présence de la religion dans la vie de tous les jours  
L'espérance de vie  
La taille de nos ancêtres  
Les maisons qu'ils habitaient  
La cérémonie des contrats de mariage  
L'habillement lors du mariage  
L'habillement

La nourriture de base  
La naissance des enfants  
Le décès des enfants  
Le décès des adultes  
Fait étrange passé à Neuville en 1668, Pierre Piché  
L'engagement pour la Nouvelle-France  
L'hygiène, l'eau, la vie dans les maisons  
Le sexisme appuyé par la religion  
Le concubinage  
Le régiment de Carignan  
Travaux des enfants  
Les maladies  
Les métiers les plus payants  
L'esclavage  
Bref aperçu des arts et la culture

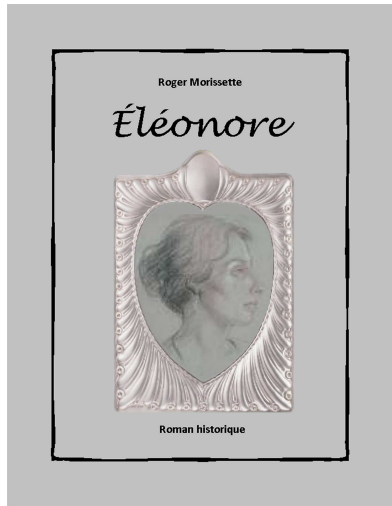
La conférence est d'une durée maximum d'une (1) heure.



Quelle est cette bâtisse à gauche du presbytère?

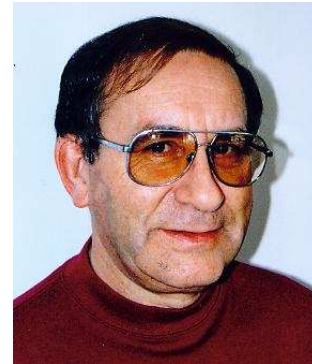
Et cette autre, la maison à l'arrière?

Nous sommes vers les années 1916-1917!



## Un membre public

*Éléonore*, le deuxième roman de Roger Morissette, notre membre 606, est une fiction sur fond historique d'une héroïne obscure du Bas-Canada à la recherche de son amoureux disparu lors des rébellions de 1837 et 1838.



*Roger Morissette*

C'est l'époque où Le Parti Patriote de Papineau est au pouvoir et que la majorité du peuple du Bas-Canada appuie son parti et ses idées. *Éléonore*, née à Cap-Santé en 1821, est maintenant âgée de 15 ans. Elle est en amour. Son rêve devient toutefois un cauchemar lorsque son amoureux disparaît. Elle le cherche et le recherche avec acharnement. Personne ne sait où il crèche. Elle entreprend toute une série de démarches pour percer le mystère qui entoure sa disparition jusqu'au jour où elle apprend la terrible nouvelle. Elle nous montre sa détermination et sa persévérance pour retrouver celui qu'elle aime depuis sa tendre adolescence.

*Éléonore*, un roman historique de 172 pages publié en autoédition sous l'ISBN 978-2-9811687-0-2, n'est disponible que chez l'auteur avec une dédicace personnalisée. Le bon de commande est aussi disponible sur son site internet à [www.morissette.r8.org](http://www.morissette.r8.org)

### BON DE COMMANDE

Je commande \_\_\_\_ livre (s) *Éléonore* au prix ci-dessous indiqué.

De main à main à Québec: 22.00 \$ CDN/livre  
Prix posté au Canada: 26.00 \$ CDN/livre  
Prix posté aux États-Unis: 30.00 \$ US/livre  
Prix posté en France: sur demande par e-mail

Prénom et nom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Courriel: \_\_\_\_\_

Postez votre commande et votre paiement à l'adresse ci-dessous et l'auteur vous fera parvenir votre livre avec une dédicace toute personnelle.

Roger Morissette, 3345 rue Hertel, Québec (Québec)Canada G1X 2J3,

Tél.: 418-650-5481, Courriel: [roger@morissette.org](mailto:roger@morissette.org)





## *Normand Bolduc, un grand bâtisseur de la culture à Neuville*

Par: Rémi Morissette

En novembre dernier, monsieur Normand Bolduc, maire de Neuville depuis les neuf dernières années, n'a pas sollicité de renouvellement de mandat à la mairie de Neuville.

Le conseil d'administration de la Société d'histoire de Neuville désire faire une rétrospective de son implication au niveau de la culture et de l'histoire sous sa présidence comme maire au conseil municipal. Monsieur Bolduc fut une inspiration pour la Société d'histoire qui veut ici lui rendre un hommage particulier. Son implication au niveau de Neuville fut impeccable, énergisante et tangible. D'ailleurs, pendant la période où il fut maire au cours des 9 dernières années, jamais Neuville n'a autant progressé au niveau de la culture, au niveau de l'histoire tellement son appui a donné des ailes à ces aspects de la vie collective de Neuville. Le conseil municipal sous sa mairie a toujours appuyé les initiatives de la communauté en regard des artistes peintres, envers les auteurs, somme toute, envers les activités culturelles en général.

À la Société d'histoire, nous lui devons notre survie. Nous avons toujours eu une oreille attentive, de sa part et de la part de la conseillère responsable de la culture madame Patricia Ramsay, dans nos revendications. Mentionnons en premier lieu, que nous avons, à compter de l'an 2001, toujours eu le privilège d'être logé par la ville, soit à l'hôtel de ville, soit au presbytère, soit maintenant depuis plus d'un an, au 912, route 138.

Mais l'appui de la Ville de Neuville ne s'est pas démenti envers la Société d'histoire sur d'autres plans tout aussi importants. Je veux mentionner la collaboration de la ville pour l'édition de volumes et brochures notamment concernant «nos gloires nationales», Henri Angers, Louis Jobin, Fabien Pagé, sculpteurs et Antoine Plamondon, peintre. Mais à ces appuis à l'édition et à notre hébergement s'est ajouté un appui tangible aux expositions que nous avons initiées tant pour les artistes-peintres que pour un de nos sculpteurs qui était alors encore inconnu. L'exposition «Henri Angers, sa vie, ses œuvres», lors du 400<sup>e</sup> anniversaire de Québec a remporté un vif succès grâce à la participation de la Ville et de l'appui du maire Bolduc. Cette exposition a grandement contribué à faire connaître «une de nos gloires», le sculpteur Henri Angers et a contribué au rayonnement de Neuville. C'est avec gratitude envers monsieur Bolduc et ses conseillers municipaux, que la Société d'histoire de Neuville désire le rappeler à la mémoire de ses 400 membres en un hommage que nous voulons grandiose et marquant.

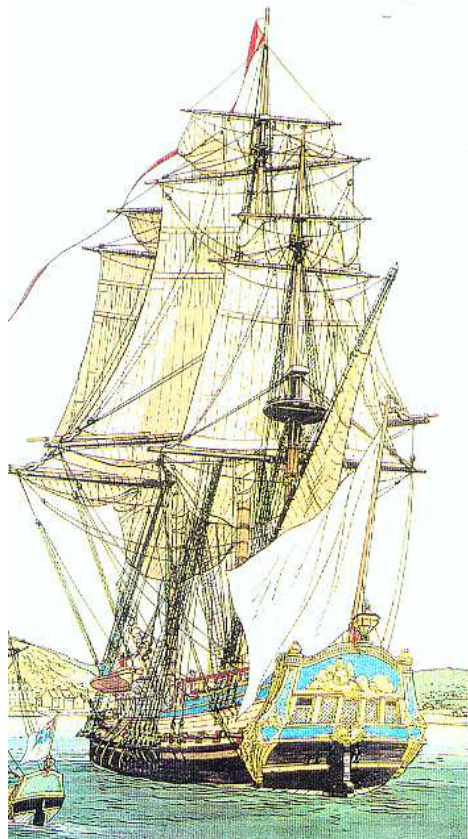




## Il y a 250 ans, le 16 mai, l'Atalante ..... à Neuville (1760-2010)

Par: Rémi Morissette

Le 16 mai 1760, il y a exactement 250 ans, en face du moulin seigneurial de Neuville, à 20 toises du rivage, (1 toise = approximativement 6 pieds, donc à 120 pieds approximativement du rivage) l'une des plus difficiles batailles navales s'est engagée entre la frégate française l'*Atalante* du commandant Jean Vauquelin et 2 frégates anglaises, la *Lowestoff* du



commandant Schomberg et la *Diane* du commandant Deane.

À 7h30, le 16 mai au matin, l'*Atalante* qui comprend un équipage d'environ 140 militaires et le *Lawestoff* et la *Diane* qui comprennent ensemble environ 600 militaires se font face devant Neuville. L'*Atalante* a une capacité de 16 canons de 8 à 12 livres chacun et les 2 frégates anglaises cumulent 60 canons de 9 et 12 livres. Chacune des 2 frégates anglaises ont au moins 6 canons sur le gaillard. Au départ, la lutte est inégale et rapidement, l'*Atalante* échouée volontairement par Jean Vauquelin tout près du rivage, «les 2 ennemis se sont mouillés par son travers à demi portée de canon et ont fait tout autant de feu qu'elles ont pu».

À 9 h 30, Jean Vauquelin s'est trouvé sans poudre à canon «pour cause de l'eau dans la soute qui avait complètement submergée les barils de poudre». Jean Vauquelin est obligé de voir l'ennemi constamment tirer «sans pouvoir avoir plus de quoi lui riposter». «Nous nous sommes restreints à avoir le mousquet dans les bras». On cria à quelques habitants qui passaient, dit Jean

(Suite page 11)



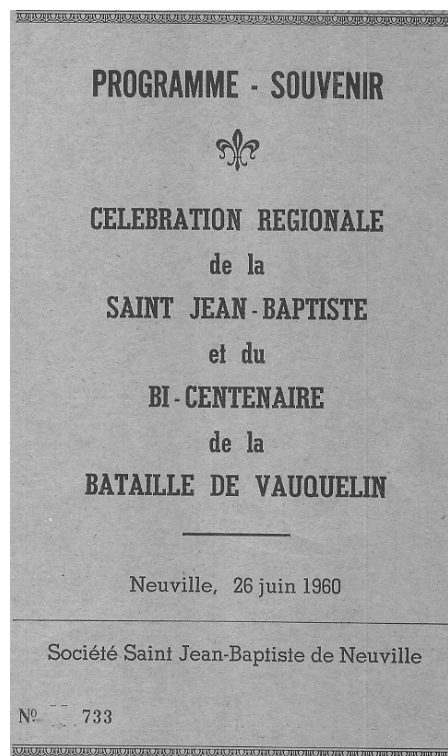
(Suite de la page 10)

Vauquelin, de nous envoyer un bateau pour débarquer, mais assez inutilement et le feu que faisait l'ennemi mettait une grande difficulté à notre réquisition.

«Nous avons longtemps attendu un bateau qui est enfin venu et dans lequel il s'est embarqué autant de monde qu'il en put contenir».

À 13h30, les frégates ennemies ont envoyé leurs canots à bord de l'Atalante. Nous les avons laissé monter et j'ai été fait prisonnier avec 5 autres de mes officiers, j'en avais envoyé un à terre de bonne heure pour rendre compte et prévenir M. le chevalier de Lévis de notre défaite. «Les prisonniers avec moi sont les sieurs Sabourin et Thomas, lieutenants, Deshaix, enseigne, Chaumillon, écrivain, le sieur Bassens, aumônier et aussi 6 hommes d'équipage qui comme nous n'avaient pas pu aller à terre». Moi et Sabourin, dit Jean

Vauquelin avons été conduit sur la frégate la Diane.



Résultats de la bataille :

Défaite de la frégate Atalante

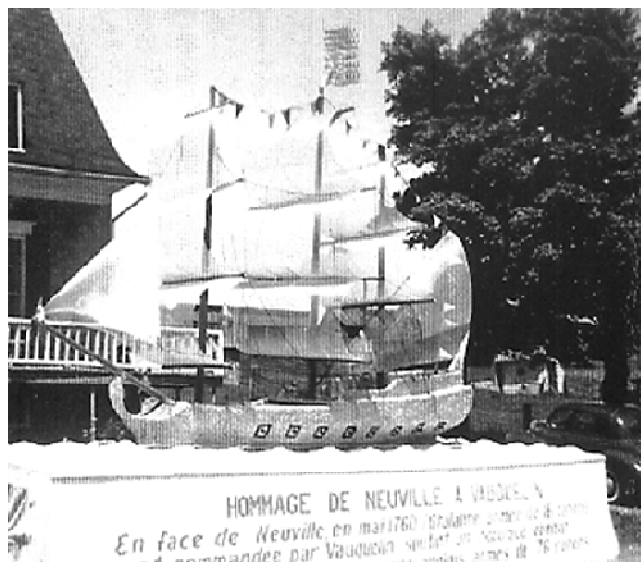
850 coups de canon tirés par les deux frégates anglaises

400 coups de canon tirés par l'Atalante jusqu'à 9h30 puis tout cesse par manque de poudre à compter de ce moment

Quelques blessés chez les anglais

Au moins 43 tués, noyés et blessés gravement chez les militaires et officiers français.

9 des victimes et noyés furent enterrés dans le cimetière de Neuville dont Jean-Baptiste Larue et Jacques Fournel, deux habitants de Neuville, militaires sur la frégate l'Atalante.



Char allégorique lors de la célébration de la Saint-Jean-Baptiste le 26 juin 1960 (il y a 50 ans)



## Un anniversaire à souligner

**Alma Gauvin**

**à l'aube de son centenaire**

Par: Françoise Gilbert

Ensemble ayons le souci de regarder son cheminement parcouru... Alma «Mema» ou «Amours» pour les intimes est née le 22 janvier 1911 à Neuville au 520, rue des Érables. La maison natale existe toujours et est occupée présentement par la famille Breau. C'est à ce domicile que ses parents Louis Gauvin marié à Louise Auger originaire des Écureuils donnaient naissance à 14 enfants : 2 bébés morts en bas âge, 7 filles et 5 garçons dont un est devenu Père Franciscain. L'aînée des filles de Louise, soit Marie-Louise, donna elle-même naissance à 11 enfants. Alma et sa sœur Germaine filles de Louise sont restées célibataires, ce qui ne les a pas empêchées de fêter plusieurs baptêmes et plusieurs mariages. Les deux sœurs ont occupé un certain temps la maison de Joseph Bernard.

Aujourd'hui, Alma est la seule survivante de cette belle famille canadienne-française catholique. Elle est reconnaissante à ses deux seuls neveux qui lui restent et qui l'entourent de leur affection. Elle vit seule dans son appartement avec la collaboration de quelques aides domestiques qui la visitent à tour de rôle et à des journées différentes pour lui administrer des soins particuliers. Récemment revenue d'un séjour à l'hôpital, traitée pour une fracture de la hanche suite à une mauvaise chute, elle se déplace avec un ambulateur (marchette) pour sa sécurité, ce qui ne l'empêche pas de voir à toutes ses occupations et de recevoir des visiteurs, ce qu'elle apprécie beaucoup. Elle sait se garder jeune, préparer de bons petits plats; elle aime

tant manger salé qu'elle croit devoir au sel sa bonne conservation; cependant elle garde une précieuse recette de sucre à la crème pour satisfaire parfois son petit penchant sucré.

Aujourd'hui, Alma me parle du printemps et de magasiner pour renouveler sa garde-robe. Toujours coquette à son âge, n'est-ce pas bien vieillir...? C'est merveilleux!

Alma a une grande dévotion à saint-Jude : le saint patron de l'espoir. Elle récite son chapelet tous les jours, occupe son temps à faire des mots mystères, des mots croisés et tricote des chaussettes pour le cercle des fermières. Si vous en possédez un paire, c'est sans doute Alma qui l'a tricotée et j'avoue que, suite à mes visites chez Alma, j'ai repris mon tricot pour apprendre à faire des chaussettes et j'ai amélioré ma recette de sucre à la crème.



Alma Gauvin

Lors de quelques rencontres amicales, nous avons échangé sur plusieurs sujets. Alma s'anime en évoquant ses souvenirs vécus avec sa famille dans la maison de ferme sans électricité, sans eau courante, les déplacements qui se faisaient en voiture à cheval. C'était une vie simple remplie de bonheurs. Sur la ferme, on élevait

plusieurs animaux qui ont répondu aux besoins alimentaires. Dans le potager où le sarclage se faisait à la main, on récoltait une grande variété de fruits et de légumes qui contribuaient à la bonne alimentation de tout ce petit monde. Toute la

(Suite page 13)



*(Suite de la page 12)*

famille travaillait aux tâches de l'entretien et des labours.

Alma a étudié jusqu'à 18 ans au couvent de Neuville dirigé par les religieuses de la Congrégation Notre-Dame. Elle se rappelle d'une haute clôture en bois entourant la cour du couvent qui prévenait les indiscretions des garçons. C'est sans doute pendant ces années au couvent qu'elle a développé et aiguisé sa mémoire et sa curiosité qui sont aujourd'hui phénoménales.

En feuilletant la monographie de Neuville 333 années d'histoire, Alma se plaît à reconnaître tous les gens qui ont peuplé son enfance, entre autres Ernest Parent, marchand général, son beau frère pour qui elle a travaillé plusieurs années. Benoît Roby, le boucher, Ulric Soulard, le barbier qui tenait salon à la maison voisine de la quincaillerie Yvon Morneau. Napoléon Mercure qui construisait les cercueils. L'épicerie Pierre Béland qui procurait de la mélasse en tonneau, du vinaigre et de l'huile de charbon en barils. Les commandes et les livraisons se faisaient en voiture à cheval. Les commentaires d'Alma ne manquaient pas d'humour, elle ajoutait souvent une anecdote.

Alma m'a paru très impressionnée en lisant l'article «Opération policière à Neuville» qui relate une affaire criminelle et ses conséquences survenues sur la ferme Noreau à Neuville en 1936. Arthur Fontaine et Honorat Bernard s'étaient alliés pour commettre des vols à Québec. En octobre 1936, ils sont appréhendés et incarcérés à la prison des plaines d'Abraham. En janvier 1937, à l'aide d'un complice, ils s'évadent de prison et se réfugient chez un ami. La police provinciale et la police de Québec étant en état d'alerte, les évadés sont vite repérés; s'ensuit une fusillade où un détective est tué ainsi que Fontaine. Bernard s'enfuit et réussit à se rendre à Neuville pour y passer la nuit dans une étable où il est découvert au matin et prié de sortir, ce qu'il fait pour se diriger vers la maison des Noreau où enfin les policiers alertés le maîtrisent et l'arrêtent. Le procès qui s'ensuit se termine par la condamnation à la

pendaison pour Bernard. (Pour plus de détails, lire Neuville 1667-2000 : 333 années d'histoire, Marc Rouleau et Rémi Morissette, page 213.) Encore une fois, les commentaires et l'humour d'Alma ont vite dédramatisé cet événement.

À l'occasion d'une visite, j'ai rencontré son neveu Pierre qui se plaît à complimenter sa tante Alma en soulignant son grand cœur, sa douceur et surtout sa joie de vivre. Ayant développé une sincère amitié avec Alma, je me permets de confirmer ces bons sentiments.

N'hésitez pas à lui faire une visite, apportez votre tricot pour l'accompagner et parler avec elle. Les confidences viendront d'elles-mêmes et naturellement.

## **Avis de recherche**

Nous recherchons des documents, des objets de tout genre qui ont été réalisés pour le fonctionnement du Jardin des Pionniers. Les passeports qu'ils ont émis pour la durée de l'été, les passeports famille, ou tout autre document de ce genre. Nous prendrions des photos numériques et nous vous retournerons les documents et objets. Appelez-nous et laissez-nous un message:

Société d'histoire de Neuville

(418) 876-0000 ou

✉ [histoireneuville@globetrotter.net](mailto:histoireneuville@globetrotter.net)



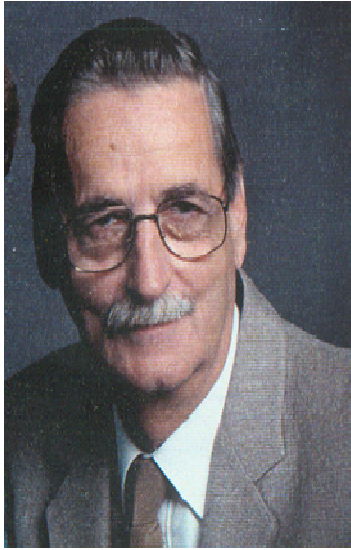
## **La Succession Marc Rouleau cède ses photos à la Société d'histoire de Neuville.**

Par: Rémi Morissette

La Société d'histoire de Neuville a reçu, le 11 mars 2010, trois albums de photos appartenant à la succession Marc Rouleau. Rappelons le décès de Marc Rouleau le 13 février 2009.

C'est 350 photos qui sont ainsi remises à la communauté neuvilleoise. Ainsi, ces photos deviennent disponibles pour toute personne voulant faire des recherches sur différents domaines de la vie de Neuville.

Un premier album concernant les maires ou ayant une histoire ancienne maisons de majorité des photos Elles ont une importance en ce sens qu'elles sont originales qui ont servi à faire des reproductions diverses à la Société d'histoire, maintenant nous avons des re-



compte une quarantaine de photos de Neuville ayant du caractère ancestrale caractéristiques des Neuville. Ces photos sont pour la plupart de dimension 8" par 10". Elles sont ou des photos très bien conservées des reproductions pour des publications de celles-ci à la Société d'histoire notamment nous détenons les originaux.

Un deuxième album de format 8" par 10", contenant des maisons, des commerces, des vues du village tant de l'est que de l'ouest, etc. Cet album contient des photos qui sont toutes en noir et blanc. Il contient 154 photos.

de photos, pour la majorité aussi relatent des événements, présent-

Puis un troisième album contient aussi le même genre de photos que le deuxième et le nombre de photos est de 156. Pour un total de 351 photos.

La Société d'histoire de Neuville désire donc exprimer sa gratitude envers madame Couillard/Després, épouse de Marc, pour avoir permis à Neuville de conserver ce fonds de photos pour les générations à venir.



## **Pierre Langlois quitte le conseil d'administration**

Par: Rémi Morissette

Pierre Langlois a quitté le conseil d'administration de la Société d'histoire de Neuville dès le début de janvier 2010 après six années passées au conseil d'administration depuis sa première élection à l'automne 2002. Rappelons qu'il avait aussi démissionné à l'automne 2006 pour y revenir à l'hiver 2008. Ces 6 années furent cependant très occupées pour Pierre. En effet, c'est dans un premier temps qu'il rédige les 5 cahiers neuvillois des naissances et baptêmes de Saint-Raymond et y ajoute aussi le cahier des décès. Ces 6 volumes constituent la collection complète de Saint-Raymond du début à 1950. Dans un deuxième temps, il ajoutera 3 cahiers neuvillois des naissances et baptêmes de Saint-Augustin. À cette production déjà impressionnante, il avait aussi travaillé dans deux cahiers d'un collectif concernant les décès de Neuville. Au total, c'est 11 cahiers neuvillois qui ont eu le privilège de recevoir sa contribution. Tous les membres de la Société d'histoire de Neuville et particulièrement les membres du conseil d'administration saluent sa participation à ces cahiers historiques dont il est l'auteur.



Mais Pierre Langlois ne s'est pas arrêté à la production des cahiers neuvillois; il a participé à de nombreuses tâches dans le quotidien de la vie de la Société d'histoire de Neuville. Maintenir une Société d'histoire avec vigueur demande une participation de tous les membres du conseil d'administration. Il fut l'un de ceux qui a participé à cette vigueur.

Je veux aussi mentionner sa participation très active lors du déménagement dans notre nouveau local, notamment concernant la mise en place de la bureautique qui prend maintenant une place majeure au local de la Société. Il fut aussi un généreux donateur tant au niveau du financement qu'en livres historiques qu'il a légué à la Société.

Pour toutes ces participations, la Société d'histoire de Neuville désire lui transmettre sa gratitude et ses remerciements les plus sincères.



## Une bouteille retrouvée 116 ans plus tard dans le clocher de l'église de Sainte-Jeanne de Neuville

Par : Rémi Morissette

Tout comme une bouteille lancée à l'eau dans l'océan ou le fleuve avec un message, le clocher de l'église de Sainte-Jeanne de Neuville à Pont-Rouge a eu aussi sa bouteille avec un message intéressant qui vaut la peine de s'y attarder.

Pont-Rouge fait des réparations au clocher de l'église, une belle surprise attendait les ouvriers qui ont trouvé une bouteille avec un message qui datait de la première réparation du premier clocher en 1893. Rappelons que la première église de Sainte-Jeanne de Neuville à Pont-Rouge fut construite en 1869.

Après 116 ans, alors que la paroisse de Pont

C'est un employé de l'entreprise «Les Constructions Gilles Bélanger» de Beaumont qui en a fait la découverte alors qu'il s'affairait à enlever une planche sous la croix surplombant le clocher. Un bruit de vitre se fit entendre et c'est à ce moment que l'ouvrier découvrit la bouteille fermée avec un bouchon de liège.

Le message intéressant est très clairement écrit d'une écriture excellente et d'une main sûre. La personne qui a écrit le texte est une personne instruite, qui a l'habitude de l'écriture et semble de plus avoir un esprit de synthèse assez prononcé. Ce qui laisse présumer que le message ne fut pas écrit à la sauvette et qu'il le fut par une personne instruite. Il est donc vraisemblable qu'il fut écrit soit par le curé d'alors l'abbé Hudon ou encore par l'architecte des travaux monsieur Georges Bussières. Pour ma part, j'opte pour l'architecte surveillant des travaux puisqu'il est facile de comparer l'écriture du curé avec les registres de la paroisse.

(Suite page 17)

*Ste Jeanne de Neuville  
25 Août 1893  
Ce clocher a été construit durant la cure  
du Révérend, M. Emile, Ernest Hudon P<sup>re</sup>  
M<sup>re</sup> Jean Doré étant marguillier en  
charge.  
M<sup>re</sup> Joseph Bussières qui avait couvert le  
premier clocher en bois de cette église en  
l'année 1869 a reconstruit le clocher actuel  
comme entrepreneur.  
M. J. Georges Bussières était l'architecte  
surveillant de ces travaux.  
M. M. Jos. Edmond Bussières était con-  
tre-maître des travaux.  
M. M. Delphie Bussières, Emile  
Morissette, Omer Ménard & Damase  
Marois y ont travaillé comme menuisier  
M. M. Joseph Barbeau, Joseph  
Ariat, Narcisse Latulippe l'ont couvert  
en tôle galvanisée.  
Les trois frères Bussières susnommés  
sont les fils de l'entrepreneur.*





(Suite de la page 16)

C. T. MORISSETTE, Via-Parisien  
TÉLÉPHONES: Atelier 1019—Résidence 1809  
**C. EMILE MORISSETTE Limitée**  
Constructeurs d'Églises, Presbytères, Couvents, etc.  
232 à 236, RUE LATOURELLE - QUEBEC  
Maison fondée en 1884

**Spécialité:**  
Confection de Cloches et Menuiserie de Cloches d'après tout système usité.  
Importateurs de Cloches d'églises et de couvents.  
Fournisseurs de PLANS et Construction de BEFFROIS en fer ou en bois.  
Machines à Carillonner.  
Claviers pour Carillons.

Machines à sonner automatiquement les Cloches à la volée. (Breveté)  
Patent System Limited. (Breveté)

Paris — Exposition Universelle 1900 — Médaille d'Or.  
Diplôme d'Honneur — Exposition de Québec 1899.  
Médaille d'Or — Exposition de Québec 1915.

• Nous coulons à QUÉBEC des Cloches du poids de 50 livres jusqu'à 300 livres

ressant de retracer ces personnages qui au cours des ans ont certainement fait leur nom dans le domaine des travaux d'église.

Pour un, le menuisier Émile Morissette est certainement un des plus prolifiques menuisiers qui a continué à accomplir ce genre de travail et plus encore. En effet, il est le fondateur en 1884 de l'entreprise C. Émile Morissette Limitée. Il est le fils de Paul Morissette et Euphrémie Piché mariés à Cap-Santé, le 14 octobre 1851. Concernant C.-Émile Morissette, il s'est marié avec Malvina Bertrand le 18 avril 1887 à Québec. Il est des-

Ce message est intéressant, voyez la copie de l'original ci-joint. Il donne des noms dont le patronyme est familier dans la paroisse et dans le comté de Portneuf. Les fa-

condant de Mathurin Morisset et d'Élisabeth Coquin dit Latournelle, premiers ancêtres canadiens des familles Morissette à Cap-Santé établis vers 1682.



L'entreprise C. Émile Morissette est responsable de plusieurs constructions de clochers un peu partout au Québec. Mais cette compagnie s'est spécialisée aussi dans la construction d'églises, de presbytères et de couvents. Au début, la compagnie importait ses cloches de France et des États-Unis jusqu'au moment où elle s'est mise à fabriquer elle-même les petites cloches de 50 à 300 livres de 1915 à 1934. Pour nommer quelques-uns des clochers qui ont reçu des clo-

ches provenant de la Compagnie Émile Morissette, voici quelques endroits :

Les cloches de Saint-Anastasia de Lyster  
Les cloches de Saint-Félicien  
Les cloches de Saint-Casimir  
Les cloches de Saint-Sébastien de Beauce

milles Bussièrès sont bien connues et la famille a des gens de métier renommés, notamment dans le domaine artistique de la sculpture sur bois. Il y a aussi les noms d'Émile Morissette, Omer Ménard et Damase Marois comme menuisiers et ceux de Joseph Barbeau, Joseph Arial, Narcisse Latulippe comme ferblantiers. Il est donc inté-

(Suite page 18)



(Suite de la page 17)

Les cloches de l'église Sacré-Cœur de Chicoutimi  
Un carillon installé dans l'église de Saint-Raphael-de-Bellechasse

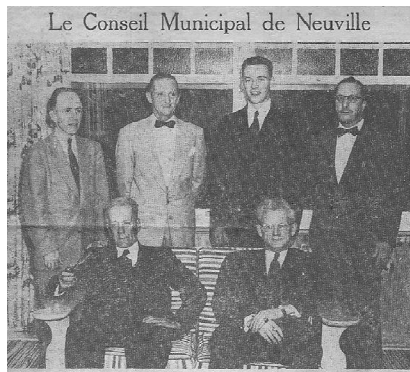


Construction de l'église temporaire de Ste-Anne-de-Beaupré en 1922

Voici quelques photos (voir page précédente aussi) avec l'inscription Cie. C. Émile Morissette Ltée. Cloche de l'église de Notre-Dame de Lourdes de Mont-Joli.

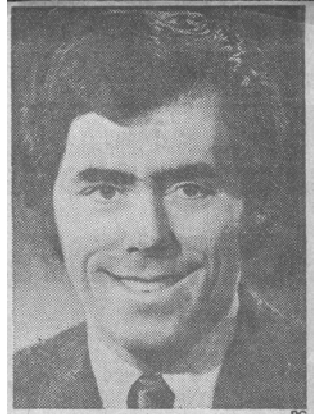
Sources :

- Le Courrier de Portneuf, 14 octobre 2009, page 3, Steve Alain journaliste
- Recueil des mariages Morissette, Morisset, Morrissette, Association des famille Morissette inc., 2009, Rémi Morissette
- Monsieur Jacques Tessier, de la Fabrique de Pont-Rouge, en 2009
- Qui est ce C. Émile Morissette?, La Moricetterie, bulletin de l'association des familles Morissette, Roger Morissette et Jérôme-René Morissette, No 62, année 2005.



En 1953, pouvez les nommer?

## Attendez que je me rappelle!



Jean Bazin représentera au Sénat la division québécoise de La Durantaye.

### Jean Bazin est nommé au Sénat

♦ OTTAWA (PC) - Le premier ministre Brian Mulroney a annoncé, hier, la nomination au Sénat de Me Jean Bazin, un avocat de 46 ans qui a été coprésident national de la campagne du Parti conservateur aux élections fédérales de 1984 qui ont conduit ce parti au pouvoir.

Me Bazin est vice-président du bureau d'avocats Byers Casgrain et un proche collaborateur de M. Mulroney. Les deux hommes ont étudié en même temps à l'université Laval.

Me Bazin représentera au Sénat la division québécoise de La Durantaye. En tant que coprésident de la dernière campagne nationale, M. Bazin s'était vu confier le Québec.

M. Norman Atkins, l'autre président national de la campagne qui a porté M. Mulroney au pouvoir, a déjà été élevé au Sénat par le premier ministre.

Me Bazin occupera le siège laissé vacant par le départ de M. Louis Giguère, qui a dû prendre sa retraite à 75 ans.

Ce n'est pas la première forme de remerciement que le gouvernement conservateur manifeste à l'endroit de Me Bazin, partisan de longue date de M. Mulroney et fervent organisateur du parti: il a été auparavant nommé conseiller de la reine et il siégeait au conseil d'administration de Petro-Canada.

En outre, sa femme Michèle a été nommée au conseil d'administration du Conseil des arts du Canada.

Me Bazin avait été nommé au conseil de Petro-Canada immédiatement après avoir agi en tant qu'avocat des entreprises pétrolières du pays durant une enquête fédérale sur la possibilité d'un contrôle des prix. ●

Il est membre de la Société d'histoire de Neuville



## Les chirurgiens sous le Régime français, ceux de Neuville,

Joseph Mathon, d'environ 1734 jusqu'en 1763

Par : Denis Grégoire DeBlois

(Malgré que monsieur Denis Grégoire DeBlois soit décédé en novembre 2009, nous publions ici les articles qu'il nous avait remis avant son décès, pour publication) (de 1757 à 1759)

*(suite du Chemin du Roy, Vol. 15 No 1, novembre 2009)*

### La famille Mathon fait face à des poursuites par Jacques Cartier Langevin (\*), marchand à Québec.

La fin du Régime français fut une période pénible, marquée par des hivers rigoureux; des mauvaises récoltes; des difficultés de ravitaillement par la métropole, plusieurs navires étant capturés par l'ennemi; auxquels il faut ajouter les abus administratifs de l'intendant Bigot et sa clique. Quant à l'état général de la colonie avant la Conquête, on peut lire avec profit un article de Gilles Archambault : « La question des vivres au Canada au cours de l'hiver 1757-1758 », dans la RHAF, Vol. XXI, no 1, Juin 1967, pp. 16-50.

(\*) Jacques Cartier dit Langevin, originaire du Poitou, était charpentier au moment de son mariage à Beauport, le 6 juillet 1744, avec Marguerite-Mongeon. Ils eurent 14 enfants, dont 11 filles, tous baptisés à Québec. Il est l'ancêtre de Georges-Etienne Cartier. Dès 1750, il était un important marchand de sel et de poissons de Québec. Après la Conquête, il augmenta sa fortune en approvisionnant l'armée anglaise. Il se tourna vers le marché du blé et de la potasse. Il envoya ses deux garçons survivants, Jacques et Joseph (Charles-François) dans la vallée du Richelieu. Jacques, baptisé le 11 avril 1750, se maria à St-Antoine-de-Chambly, le 27 septembre 1772, là où il s'établit et y décéda en 1813. Joseph (Charles-François), né en 1752, se maria à Québec en 1778 à la fille d'Augustin Cuvillier, courtier à Québec qui s'occupait de l'exportation du blé des frères Cartier à l'étranger. Joseph s'établit en face de St-Antoine, à St-Denis-sur-le-Richelieu, puis il demeura à St-Hyacinthe. En 1806, après la mort de leur père en 1770, ils se départirent de la section de leur entreprise à Québec. Joseph décéda en 1815. Les frères Cartier furent parmi les plus prospères marchands de céréales de la région du Bas-Richelieu. (RHAF, vol. 38, no 1, été 1984, pp. 5-21).

Sylvain Mathon écrit, p. 111 de son livre: « À l'aube de l'attaque des anglais, **durant une crise économique qui s'avère incontrôlable** en Nouvelle France notre ancêtre Sieur Joseph Mathon et sa famille rendirent à l'état, leur terrain et une maison inachevée et partirent dans la seigneurie de Vercheres ». En fait, la lecture des documents dont on a pu prendre connaissance révèle qu'après moult démarches juridiques par le créancier Cartier, fauteur d'enrichisseur lors de la criée autorisée par le Conseil Supérieur, c'est Cartier qui acquiert la propriété pour 805 livres, 5 livres de plus que celui fixé par l'expert Letarte. Cartier et Mathon en viennent alors à un accord. Mathon reprend sa maison qu'il échange le 21 décembre 1760 avec Jacques Gouget, pour une propriété à Varenne. Jacques Gouget, notaire viendra habiter l'ancienne maison des Mathon à Neuville, en 1761. Ces démarches, on le verra, s'échelonnent entre l'automne 1757 et décembre 1760. Sans compter les périodes de paiements prévus jusqu'en 1766. Le chirurgien Mathon aurait quitté Neuville en 1759 avec l'armée pour se retrouver dans le gouvernement de Montréal. Il revint cependant à Neuville avec sa famille durant quelques années. On le retrouve ainsi à Neuville lors du recensement de 1762. Il y fut encore jusqu'à l'été de 1763.

**Le 15 Novembre 1757** : Sentence de la prévôté de Québec obtenue par Cartier contre Joseph Mathon. Les frais de poursuite sont fixés à 63 #. Voir 27 février; 26 juin et 30 septembre 1758.

*(Suite page 20)*



(Suite de la page 19)

Sentence En la prévosté de Cette Ville Contre le d. Mathon le quinze Novembre d.er Qui le Condamnait a paier lad. Somme de Cinq Cent quatre Vingt dix Livres, En Deniers ou quittament pour les Articles portés au Compe a luy Sffié Et aux depans liquidés a Soixante trois Livres, Le Coust de La Sentence Non Compris, ».

**Le 1<sup>er</sup> décembre 1757** : La sentence de la prévôté de Québec du 15 novembre 1757 est signifiée à Joseph Mathon.

«laquelle Sentence luy auroit Eté Sffié le premier decembre Suivant,

**L'hiver 1757-1758**, « prélude de moments plus terribles encore soumit la population de Québec a des épreuves redoutables. On mourait de faim... » (Ouellet, p. 48)

**Le 10 janvier 1758** : Commandement relatif à la sentence du 15 novembre, signifié le 1<sup>er</sup> décembre 1757. « ... Qu apres Commandement Et Iteratif Command.t fait aud.t Mathon les **dix Janvier** et Vingt du present Mois... »

**Le 14 janvier 1758** : À St-Augustin, Mathon est présent au baptême de Pierre Dugal, né le 13 janvier.

**Le 10 février 1758** : Saisie réelle (\*) de la propriété de Joseph Mathon.

«... Il auroit fait saisir Réellement Un demy arpent de Terre de frond Sur Cinq.te de profondeur Sictuée a Neuville avec une Maison dessus Construite En Boispar Exploit du dix fevrier Dernier...».

(\*) Selon la Coutume de Paris, qui était le seul droit en vigueur depuis 1664, il y avait trois types de saisies. La saisie exécution, pour les biens meubles; la saisie arrêt, pour les biens d'un débiteur entre les mains de son débiteur; et la saisie réelle, pour les biens immobiliers, cette dernière impliquait de nombreuses formalités dont on a exemple ici. La criée avait l'effet de purger les biens de toutes autres réclamations si aucune n'était faite alors. Voir RHAF, Vol. 25, no 3, Décembre 1971, « Esquisse de la Coutume de Paris », par Yves Zoltvany, pp.365-384.

**Le 18 février 1758** : Enregistrement de la saisie des biens immobiliers de Joseph Mathon..., Vû aussy..., Ensemble la ditte Saisie Icelle Registré En la prevosté de Cette Ville le dix huit fevrier Dernier,... » Voir 26 juin 1758.

**Le 20 février 1758** : Commandement iteratif relatif à la sentence du 15 novembre, signifié le 1<sup>er</sup> décembre 1757. « ... Qu apres Commandement Et Iteratif Command.t fait aud.t Mathon les dix Janvier et **Vingt du present Mois...** ».

**Le 27 février 1758**, un arrêt du Conseil Supérieur ordonne avant de faire droit que visite et estimation de la terre et maison en contestation sera faite dans la cause entre Jacques Cartier Langevin, marchand à Québec, et le sieur Mathon, chirurgien, demeurant à la Pointe-aux-Trembles. (Folio 149 v)@. (JDSC, Vol. VI, p. 106).

« ...Larret de Ce Conseil du Vingt Sept fevrier d.er par lequel le Conseil ordonne avoir fait droit Que Visitte Et Estimation De la Terre Et Maison dont Est Question Sera faite par Expert Et Gens a ce Connaissant , dont led. Cartier Conviendra avec la partie Saisie, laquelle aCette fin Sera assignée En la prevosté de Cette Ville, Et faute par Elle En Convenir Qu'ils Seront nommez d'office par le Lieutenant *special* de la prevosté pour par lesd Experts Serment par Eux prealablement presté En la maniere accoutumé, Etre procede a lad. Visitte Et ment par Eux prealablement presté En la maniere accoutumé, Etre procede a lad. Visitte Et Estimation parties presentes, ou Elles Düement appelez , Et le proces Verbal des Visitte Et Cette fin Sera assignée En la prevosté de Cette Ville, Et faute par Elle En Convenir Qu'ils Seront nommez d'office par le Lieutenant *special* de la prevosté pour par lesd Experts Serment par Eux prealablement presté En la maniere accoutumé, Etre procede a lad. Visitte Et Estimation parties presentes, ou Elles Düement appelez , Et le proces Verbal des Visitte Et Estimation fait et Raporté au Conseil, Etre ordonne Ce qu'il appar-tiendra, .. ».

(Suite page 21)



(Suite de la page 20)

**ALe 3. (mai 1758)**C Nouvelles de Québec. Misère grande: le peuple réduit à deux onces de pain; le soldat à 1/2 livre; au lieu de la livre de boeuf ou cheval, 1/2 de lard et un quarteron de morue... Mgr de Montgolfier, grand vicaire, m'a dit que la plupart des pénitens croyaient que voler le Roi est peccadille, et que le Roi fait présent à Pâques de ce qu'on lui a pris...@. (Journal de Bougainville, aide-de-camp de Montcalm)

**Le 17 mai 1758** : Acte de prestation de Serment du nommé Charles Letarte (\*), expert.

« Expert Nommé par les parties du dix Sept may dernier, Le proces Verbal de Visite Et Estimation de la Terre Et Maison dont Est Question faite par led. Letarte le dix Sept dud Mois de May, par lequel Il Estime le tout huit cent livres... ». Voir 26 juin 1758.

(\*) Pourrait être Charles Letarte, baptisé à Neuville en 1718, marié à St-Nicolas en 1742)

**Le 17 juin 1758**: Mgr de Pontbriand, dans une lettre à ses deux soeurs et un frère demeurés en Bretagne, fait voir **la misère** qui régnait **en 1758**...

A La misère a été extrême cet hiver. Elle n'est guère moindre, et il n'y a aucun moyen de soulager les pauvres, quelque bonne volonté qu'on en ait, parce que les vivres manquent. Nous avons pourtant reçu des vivres en quantité, mais ils sont nécessaires pour les opérations militaires, et le peuple ne s'en ressent que très peu. On lui donne seulement, depuis l'arrivée des vaisseaux, un quarteron par jour...@

**Le 26 juin 1758**, Arrêt du Conseil Supérieur permettant à Jacques Cartier Langevin, marchand en la ville de Québec de faire vendre la terre en contestation de Joseph Mathon, aux conditions ordinaires (folio 177 v)@. (JDSC, Vol. VI, p. 113).

(Ndlr : Le texte qui suit résume l'ensemble des procédures qui ont été entamées. Il s'agit d'une insinuation incluant le texte du document du 27 février 1758).

« Vû La Req.te présentée En Ce Conseil par Jacques Cartier Langevin marchand En Cette Ville Contenant que pour Se procurer le paiement d'une Somme de Cinq Cent quatre Vingt dix Livres a luy Due par le nommé Mathon Chirurgien dem.t a la pointe aux Trembles, Il ouroit obtenu Sentence En la prévosté de Cette Ville Contre le d. Mathon le quinze Novembre d.er Qui le Condamnait `paier lad. Somme de Cinq Cent quatre Vingt dix Livres, En Deniers ou quittament pour les Articles portés au Compe a luy Sffié Et aux depans liquidés a Soixante trois Livres, Le Coust de La Sentence Non Compris, laquelle Sentence luy auroit Eté Sffié le premier decembre Suivant, Qu apres Commandement Et Iteratif Command.t fait aud.t Mathon les dix Janvier et Vingt du present Mois, (Ndlr : février) Il auroit fait saisir Réellement Un demy arpent de Terre de frond Sur Cinq.te de profondeur Sictuée a Neuville avec une Maison dessus Construite En Boispar Exploit du dix fevrier Dernier, Que Comme Cette Terre Et Maison Est de peu de Valeur ne merittant pas de suporter Les frais d'un Decret, led. Cartier Conclu a ce quil plaise au Conseilluy permettre de faire Vendre Lad. terre Et Maisonpar trois Simple Criées et affiches En la prevoste de Cette Villepour Ensuite Etre adjudéeeu plus offrand Et dernier Enrichisseur En la Maniere accoutumée pour les deniers en provenant Etre led. Cartier paye de son Deû En pr.al Et frais; Larret de Ce Conseil du Vingt Sept fevrier d.er par lequel le Conseil ordonne avoir fait droit Que Visite Et Estimation De la Terre Et Maison dont Est Question Sera faite par Expert Et Gens a ce Connaissant , dont led. Cartier Conviendra avec la partie Saisie, laquelle a Cette fin Sera assignée En la prevosté de Cette Ville, Et faite par Elle En Convenir Qu'ils Seront nommez d'office par le Lieutenant *special* de la prevosté pour par lesd Experts Serment par Eux prealablement presté En la maniere accoutumée, Etre procede a lad. Visite Et Estimation parties presentes, ou Elles Düement appelez , Et le proces Verbal des Visite Et Estimation fait et Raporté au

(Suite page 22)



(Suite de la page 21)

Conseil, Etre ordonne Ce qu'il appartiendra, Acte de prestation de Serment du nomme Charles Letarte (Ndlr : Pourrait être Charles Letarte, baptisé à Neuville en 1718, marié à St-Nicolas en 1742) Expert Nommé par les parties du dix Sept may dernier, Le proces Verbal de Visite Et Estimation de la Terre Et Maison dont Est Question faite par led. Letarte le dix Sept dud Mois de May, par lequel Il Estime le tout huit cent livres, Vû aussy La Susdite Sentence de Condamnation, Ensemble la ditte Saisie Icelle Registré En la prevosté de Cette Villele dix huit fevrier Dernier, OÛY Le Procureur Général du Roy, LE CONSEIL a permis Et permet audit Cartier Langevinde faire Vendre la Terre En Question par trois publications Et affiches Qui Seront faites Et apposés ou lad. Terre Et Maison Est Scituée Et ce par Trois Dimanches Consécutifs pour Etre Ensuite lad. adjudication faite En la prevosté de Cett Ville. Au plus offrant Et Derniers Enrichisseurs aussy En la Manière accoutumée. Foucault ».

**Le 18 juillet 1758**, extrait du registre de la Prévôté de Québec concernant la vente de la terre et maison de Joseph Mathon. A la première crieé, il n'y a pas d'enrichisseur.

(Pr. de Q. Vol. 108, F. 115 v.)

« Vû Larret Du Conseil Sup.e en Ce pays rendu Sur Requete pr.tee par Jacques Cartier Langevin ma. En datte du vingt Sixie. Juin d.e par Lequel Il est permis aud. Langevin de f.re vendre Un demy arpend de terre de fron Sur Cinq.te de profondeur Situé a Neuville avec une maison Dessus Construite Saisi reellem.t sur le nommé mathon fuat de payemend de la So.e de Cinq Cent quatre vingt dix Livres et Ce par trois publications et affichesquy Seront faitte et apposées es lieux accoutumés et Ce par trois Dimanche

Consecutifs pour la ditte adjudication etre faitte en Cette prevoste au plus offrant et dernier

Enrichisseur, et que La p.re Crieé de lad. vente Seroit receüe Aujourd huy, OUY Le Procureur du Roy nous ordonnons quil Sera presentem.d proceddé a la Reception de lad. p.re Crieé et a l'nttm. Lad. Terre et maison Ont été Crieés par *Le Greffier ordinaire* a la So.e de huit Cent Cinq # La mise a prix aux charges des parties **ne Sestant trouvé aucun Encherisseur Nous avons remis à huitaine** Mandons &. ».

**Le 30 septembre 1758**, devant le notaire Decharnay à Québec, **accord entre Joseph Mathon, chirurgien, et Marie Arbour, son épouse, de la Pointe aux Trembles, et Jacques Quartier dit Langevin.** Joseph Mathon en retire la somme de 194 Livres.

« Furent Presents Sieur Joseph Mathon, Chirurgien à la pointe aux Trembles et Dame marie arbour Son Epouse qu'il autorise a Leffet des presentes; Lesquels ont par Ces presentes Compté envers Le S.r Jacques Quartier Langevin; adjudicataire D'un Empl.t et maison Située a la pointe aux Trembles Saisy reellement Sur led S.r mathon et adjugé aud.t Sieur Quartier par sentence de la prevoté Du dix huit Juillet Dernier pour huit Cent Cinq Livres, Sçavoir La Somme de Trois Cents Trente Deux Livres dont Il Restait Debiteur envers Led. S.r Quartier De Celle de Cinq Cent quarante Livres, (Ndlr : Joseph Mathon aurait donc payé entre-temps la somme de 208 # à Cartier) Celle de Soixante Trois Livres pour frais Liquidés par Sen.ce du *quinzes* Novembre Dernier, Celle de quatre vingt dix Livres pour frais estraord.re et Crieés qu'il a Retenu par Ses mains, Celle de quatre vingt Livres en Comptant de Rente Dû a Madame Démeloisse, Celle de quarante Six Livres Quinze Sols pour ançien arrerage de Rentes, En Sorte quil ne reste plus Dubud. S.r mathon que Celle de Cent quatre vingt quatorze Livres pour parfait payement de lad. Somme de huit Cent Cinq Livres, Laquelle # (En marge : # Somme) de Cent quatre vingt quatorze Livres, a été presentement Comptée et Nombree aud. S.r mathon par led. S.r Quartier a vüe du No.re; Dont et de Tous Jls Tiennent quitte et decharge led. S.r mathon et Sa f.e (Ndlr : femme)

(Suite page 23)



(Suite de la page 22)

de Tous Billets, Dettes et Creance qu'il a pû avoir et pretendre Entreux Car ainsy & promet- tant & obligeant & fait et passé a Quebec es Etude Lan mil Sept Cent Cinquante huit Le Trente Septembre après midy et ont lesd. Sr mathon et Quartier Langevin Signé Lad. D.e marie ar- bour a Declare ne Scavoire Ecrire ny Signer (Ndlr : Sans doute un expédient. Elle savait signer. On retrouve sa signature bien lisible à la fin du contrat du 14 janvier 1754, voir ci-dessus) de ce Enquise Lecture faitte / . Mathon Cartier

Louest Decharnay ».

**Septembre/octobre 1758, début de l'affaire Béland/Planté.**

**L'intervention du chirurgien Joseph Mathon permet la guérison d'Augustin Béland.**

**En 1758**, Augustin Béland, alors employé de M. de Lotbinière, curé de Neuville, était retourné travailler chez son père, Jean Béland, pour remplacer son frère, Jean-Baptiste, conscrit dans les troupes, pour aller défendre le Fort Frontenac, sur le Lac Ontario. Augustin Béland fut pris d'une forte fièvre. On appela à son chevet, Bernard Planté, qui n'était pas le médecin habituel de la famille. (Mathon était probablement à Québec, à ce moment, voir ci-dessus, 30 septembre). Il reçut, sans succès, des soins répétés de Planté. Le malade s'affaiblissait de jour en jour et il se trouva réduit à une syncope qui le tint une heure et demie sans jugement. La famille fit alors demander le docteur Joseph Mathon **A... qui y fait sa résidence depuis vingt trois à vingt quatre ans et ce en qualité de chirurgien;...@**, (Tiré de la défense de Béland du 5 mars 1759) **(c.-à-d., en 1758, depuis au moins 1734 ou 1735)**. Joseph Mathon se contenta de lui faire prendre une tisane diurétique, ce qui lui enleva la fièvre, affermit ses humeurs et déchargea la masse de sang en rendant la circulation plus libre et le remit peu à peu en état de travailler.

Apparemment blessé dans son amour-propre, Planté réclame néanmoins des honoraires à son patient. Ceux-ci, jugés exorbitants, sont contestés par Augustin Béland, appuyé par le curé de Neuville, M. Chartier de Lotbinière, son employeur. En mars 1759, la cour de la Prévôté de Québec décide en faveur de Béland. On trouve les détails, incluant les commentaires qui précèdent dans un article publié dans le Bulletin des Recherches Historiques, vol. 36, 1930, pp. 634 à 640. Nous comptons y revenir dans un prochain article consacré au chirurgien Bernard Planté.

**Le 4 octobre 1758**, il a neigé pour la première fois en petite quantité. Le temps s'est remis depuis remis au beau; il est magnifique et si les Anglais n'en profitent pas pour nous venir attaquer nous pouvons ne plus compter sur eux cet automne. @ Bougainville, p. 317-319-321.

**Le 21 novembre 1758**, à Neuville, **Augustin Bellan**, qui vient d'être guéri par le chirurgien Mathon, est parrain au baptême de Marie-Louise Grégoire, fille de **Jean-François Grégoire**, fils, en deuxième nocces, du chirurgien François Grégoire, et de Madeleine Bordeleau. La marraine est Louise Laroche. Augustin Béland l'épousera, en premières nocces, à Neuville, le 13 octobre 1760. **Joseph Mathon, chirurgien, est présent et signe.**

**Le 4 décembre 1758**, devant Decharnay, vente d'une terre située à Pointe-aux-Trembles par Jacques Cartier Langevin, bourgeois de la ville de Québec, rue St-Jean, à Joseph Mathon, chirurgien, et Marie Hargourq, son épouse, de la Pointe aux Trembles.

« Fut present Sr Jacques Cartier Langevin Bourgeois de cette ville demeurant rue St Jean Lequel a volontairement Reconnu et Confessé avoir Vendu Cedé quitté Transporté des maintenant

(Suite page 24)



(Suite de la page 23)

et à Toujours promet garantir de Ses faits et promesses Seulement par Convention Expresse, au Sieur Joseph mathon s Simples Criées par Sentence du cis huit Juillet dernier d'une Terre et maison Scituée a la pointe aux Chirurgien a la pointe aux Trembles et demoiselle Marie harbour Son epouze qu'il autorize à l'effettes presentes à ce presente et acceptante Cessionnaires audit Titre Ladjudication à luy faite par TroSimples Criées par Sentence du cis huit Juillet dernier d'une Terre et maison Scituée a la pointe aux Trembles Saisie réellement Sur Luy dit Sieur mathon a la request Dudit Sieur Cedant Suivant Les desigantion et explication portées en La Sentence d'adjudication Susdattée affiches et autres pieces qui Seron remises auxdits acqueruers Sans autres Explication Disant Les acqueruersLa bien Sçavoir et Connoitre pour L'avoir Cydevant possédez en être Content et Satisfait

La presente Cession ainsy faite a la charge des Cens et rentes et autres Devoirs Seigneuriaux a Compter de ce Jour, franc et quitte du passé et en outre pour et moyennant Le Remboursement de la Somme de huit Cent Cinq Livres que La ditte Terre a Couté au Sieur Carytier du prix De Son adjudication et Deux Cent Livres de frais de Criées que doit payer Led. Sieur Cartier a M.e Decharnay L'un des Notaires Soussignez, a Compte Desquels frais Il a des Cydevant payé quatre vingt dix Livres, en Sorte Il n'est Débiteur à Cet egard que de Cent dix Livres, et quant au remboursement des huit Cents Cinq Livres, proettent et Sobligent Lesdits acqueruers Le faire, Sçavoir de moitié de Laditte Somme autrement quatre Cents deux Livres dis Sols avec Cinquante Cinq Livres pour moitié dont Il reste debiteur pour le total de Cents dix Livres de frais de Criées en Tous may prochain (Ndlr : voir ci-dessous les Anglais remonteront alors le fleuve) Sans Interests et de Surplus en Septembre (Ndlr : Les Anglais auront pris Québec) pour Tous de loy L autre Sans Interest Semblablement auquel payement Avec Remboursement Lesdits Sieur Mathon et la ditte Demoiselle harbour Son epouze autoriséé que dit est Sobligent Solidairement L'un pour L'autre un deux Seuls pour le Tous Sans Division ny Discussion a quoy Ils renonçent a payer et rembourser aux Termes que dit est faite de quoy faire Dans le Temps et Sans quil Soit Bezoïn de Sommation ny Diligence Ledit Sieur Cartier Entrera Dans Ses Droits quant à la ditte adjudication La presente Cession demeurant Nulle aud dit Cas et Les parties par Convention expresse Se remettant En Tel etat qu'elles étaient auparavant Jcelle.

Auxqu'elles dittes Conditions a le dit Sieur Cartier Cede aux dits Sieur acqueruers Tous droits qu'il peut pretendre en la chose Cedée Sans prejudice à Ses Droits à Deffaut de payement aussi et Subrogé Ledit acquerueur a Tous Ses dits Droits et luy a remis Les Titres de ropriété dont quittance & CAR AINSY & PROMETTANT & OBLIGEANT & Les dits Sieur Mathon et Sa femme Solidairemtn que dit est RENONCANT & Fait et passé a quebec en Letude Lan mil Sept Cents Cinquante huit Le quatre Decembre après midy et ont Les parties Signés Leture faite aussy Signé a la minutte des presentes demeurées en l etude de me Decharnay L'un des Notaires Soussigné

Cartier Mathon harbour mathon Louest no.re Decharnay ... ».

**Mai 1759, selon l'accord du 4 décembre 1758, Joseph Mathon devait faire un premier paiement à Langevin.**

**Le 10 mai 1759: M. de Bougainville revient à Québec.** AJe suis arrivé à Québec le 10 de mai, après avoir été dix jours dans les glaces entre le cap de Nord et le cap de Ray. La flotte de Bordeaux y arriva trois jours après moi (**13 mai**), et le **23 mai**, l'avant-garde de l'escadre anglaise était au Bic. Bougainville, p. 345.

**Le 21 mai 1759:** Dernière séance du Conseil Supérieur à Québec.

«on bâtit un pont sur la rivière du Cap-Rouge. On fit faire des fours à un endroit nommé Neuville, ou plus communément Pointe-aux-Trembles, à sept lieues au-dessus de Québec, afin de pouvoir se replier au cas où l'on fût forcé de s'assurer la rentrée. L'on fit monter plus haut les vivres qui furent mis dans des bâtiments pour éviter toute surprise sur cet important article».

(À Mémoire du Canada @, RAPQ. 1924-1925, pp. 96 à 198)

(Suite page 25)





(Suite de la page 24)

«et le **23 mai 1759**, l'avant-garde de l'escadre anglaise était au Bic".

Bougainville, p. 345.

«M. De Montcalm eut avis le **vint-cinq de mai (1759)** que l'ennemi avançait..., il dépêcha un courrier à M. le chevalier de Lévis qui était à l'île aux Noix, pour lui ordonner de faire partir généralement toutes les troupes du gouvernement de Montréal...L'on crut ...les Anglais sur Québec. En moins d'un jour, toutes les milices des paroisses eurent ordre de partir, et le firent sur-le-champ pour la plupart puisqu'on ne trouva pas suffisamment de bateaux pour faire partir celle qui restait, et que l'on dut y suppléer par des canots d'écorce. M. le chevalier de Lévis partit le **vingt-sept mai** en canot d'écorce pour se rendre à Québec, persuadé que tout le gouvernement de Montréal allait le suivre. Mais M. le général (Vaudreuil) ...fit partir... un courrier .... avec un contre-ordre...»

(«Mémoire du Canada», RAPQ, 1924-1925, pp. 96 à 198)

"Le **premier juin (1759)**, le général abandonna la défense de l'île d'Orléans, dont la pointe nord avance jusques à deux lieues de Québec. Des vaisseaux anglais montèrent le **trois juin** vers Québec, et plusieurs se rendirent à l'île aux Coudres..... L'escadre anglaise avançait avec beaucoup de précaution, toujours la sonde à la main, en profitant des jusants@

("Mémoire du Canada)

**Le 5 juin 1759:** Lettre circulaire de Mgr Pontbriand, à Québec, À MM. les curés qui seront dans les quartiers ou il est à craindre que l'ennemi ne pénètre@ (MEQ, Vol. 2, p.137 à 140)

À Quelques vaisseaux arrivèrent et mouillèrent à l'île d'Orléans le **vingt de juin 1759**», sans aucune difficulté". ("Mémoire du Canada).

(Des pétitions de Marianne Chalou, pour obtenir une pension au gouverneur Haldimand, vers 1780, révèlent que son mari: Apilote amène les Troupes qui firent la conquête de Québec en 1759"). (AN, A-778, p. 48)

**Le 1<sup>er</sup> juillet 1759:** Mgr Pontbriand, malade, se retire à Charlesbourg durant le siège de Québec.

**À Le 18 au soir et le 19 au matin, (juillet 1759)** pour arrêter les vols, ou plutôt les pillages, que les voleurs font dans les maisons de la ville, on a publié en ville et dans les faubourgs une ordonnance de M. le général et de M. l'intendant, pour laquelle M. Daine est commis et autorisé à condamner à mort et à faire exécuter, le jour même, quiconque sera trouvé saisi des effets d'autrui, sans l'ordre du propriétaire,... @

**Le 19**, un prisonnier anglais dit que M. Wolfe ne faisait plus donner à chaque soldat qu'un quarteron de viande et demi-livre de pain; mais qu'il leur permettait d'aller tuer pour leur besoin quelques cochons ou moutons, s'ils en trouvaient mais sans faire de mal aux habitants; et cet anglais a été fait prisonnier dans le temps où il faisait brûler un cochon.

**Le 20.** Un de nos soldats se jette à la nage et va se rendre à un vaisseau anglais, du nombre de ceux qui sont à Sillery.@ (Journal de J F Récher, BRH, Vol. IX, p. 344-345).



Société d'histoire de Neuville

912, route 138, Neuville (Québec) G0A 2R0 418-876-0000, [histoireneuville@globetrotter.net](mailto:histoireneuville@globetrotter.net)

Publications en vente

Prix

- Naissances et baptêmes de Neuville, du début 1668 à 1765, un collectif, révisé. 2002, <u>cahier neuvillois n°1</u>	15,00\$*
- Naissances et baptêmes de Neuville, de 1766-1825, un collectif, 2001, <u>cahier neuvillois n°2</u>	15,00\$*
- Naissances et baptêmes de Neuville, de 1826-1864, un collectif, 2004, <u>cahier neuvillois n°3</u>	15,00\$*
- Naissances et baptêmes de Neuville, de 1865-1932, un collectif, 2002, <u>cahier neuvillois n°4</u>	15,00\$*
- Naissances et baptêmes de Neuville, de 1933-2002, un collectif, 2003, <u>cahier neuvillois n°5</u>	15,00\$*
- Le Cimetière de Neuville, plan et index des noms sur les monuments et plaques, un collectif, <u>cahier neuvillois n°6</u>	13,00\$*
- Décès, funérailles et inhumations de Neuville depuis les début jusqu'en 1850, un collectif, <u>cahier neuvillois n°7</u>	15,00\$*
- Décès, funérailles et inhumations de Neuville, depuis 1851 jusqu'en l'an 2002, un collectif, <u>cahier neuvillois n°8</u>	15,00\$*
- Antoine Plamondon et ses peintures dans l'église de Neuville, couleurs, 26 toiles, 32 pages, SHN, 2004, Rémi Morissette, <u>cahier neuvillois n°9</u>	8,00\$*
- Décès, funérailles et sépultures de Ste-Jeanne de Pont-Rouge, depuis les débuts en 1869 jusqu'en l'an 2000, M.-Marthe Bisson, <u>cahier neuvillois n°10</u>	15,00\$*
- Naissances et baptêmes de Saint-Raymond Nonnat de Portneuf depuis 1844 jusqu'en 1874, Pierre F. Langlois, <u>cahier neuvillois n°11</u>	15,00\$*
- Naissances et baptêmes de Saint-Raymond Nonnat de Portneuf depuis 1875 jusqu'en 1892, Pierre F. Langlois, <u>cahier neuvillois n°12</u>	15,00\$*
- Naissances et baptêmes de Saint-Raymond Nonnat de Portneuf depuis 1893 jusqu'en 1909, Pierre F. Langlois, <u>cahier neuvillois n°13</u>	15,00\$*
- Naissances et baptêmes de Saint-Raymond Nonnat de Portneuf depuis 1910 jusqu'en 1924, Pierre F. Langlois, <u>cahier neuvillois n°14</u>	15,00\$*
- Naissances et baptêmes de Saint-Raymond Nonnat de Portneuf depuis 1925 jusqu'en 1946, Pierre F. Langlois, <u>cahier neuvillois n°15</u>	15,00\$*
- Mariages aux registres de la paroisse Saint-François-de Sales de Neuville depuis 1669 jusqu'en 2002, André Dubuc, format 8½ X 11,255 pages et 2831 mariages, <u>cahier neuvillois n°16</u>	15,00\$*



## *Le Chemin du Roy - Société d'histoire de Neuville*

- Terrier de Neuville, 1665-2000, Marc Rouleau, année 2000, décrit et donne les propriétaires des terres de Neuville, format 8½ X 11, 255 pages <u>cahier neuvillois n° 17</u>	25,00\$*
- Terrier de Bélair ou de Les Écureuils, 1678-1980, H. André East, année 2004, format 8½ X 11, 392 pages. Présente l'ensemble des propriétaires des terres de Les Écureuils, <u>cahier neuvillois n° 18</u>	25,00\$*
- Un brin d'histoire : Chroniques neuvilloise, Marc Rouleau, année 2004, 318 pages, principalement les chroniques d'histoire du journal municipal depuis 1991 jusqu'en 2004, <u>cahier neuvillois n° 19</u> L'Histoire de Neuville vous est racontée depuis ses débuts.	20,00\$*
- Hommage à nos sculpteurs, Henri Angers (1870-1963), Louis Jobin (1844-1928) et Fabien Pagé (1959-...) 3 sculpteurs très connus qui ont tous passé par Neuville, Rémi Morissette, juin 2006, 186 pages, plus de 275 photos, <u>cahier neuvillois n° 20</u>	25,00\$*
- Décès et sépultures de Saint-Augustin-de-Desmaures de 1766 à 1996, et funérailles de 1979 à 1996, cimetière épitaphes et plan, Sylvie Tremblay format 8½ X 11, plus de 320 pages, <u>cahier neuvillois n° 21</u>	20,00\$*
- Décès de Saint-Raymond Nonnat, depuis les débuts en 1844 jusqu'en 1946, Pierre F. Langlois, <u>cahier neuvillois n° 22</u>	15,00\$*
- Naissances et baptêmes de Saint-Augustin, 1680-1799, Rémi Morissette, <u>cahier neuvillois n° 24</u>	15,00\$
- Naissances et baptêmes de Saint-Augustin, 1800 à 1842, Pierre F. Langlois, <u>cahier neuvillois n° 25</u>	15,00\$
- Naissances et baptêmes de Saint-Augustin, 1843 à 1899, Pierre F. Langlois, <u>cahier neuvillois n° 26</u>	15,00\$*
- Naissances et baptêmes de Saint-Augustin, 1900 à 1850, Pierre F. Langlois, <u>cahier neuvillois n° 27</u>	15,00\$*
- Album-Souvenir du 300 <sup>e</sup> anniversaire de l'érection canonique de la paroisse St-Frs.-de-Sales de Neuville, 1684-1984, un collectif du comité du Tricentenaire.	15,00\$*
- Neuville, architecture traditionnelle, les cahiers du patrimoine, Ministère des Affaires culturelles, 1976	25,00\$*
- Carte de membre de la Société d'histoire de Neuville, du 1 <sup>er</sup> juillet d'une année au 30 juin de l'année suivante, deux bulletins par année, à l'automne et au printemps.	10,00\$
- Membre associé, dit bienfaiteur ou mécène, avec reçu de charité et annonce dans le bulletin de la Société d'histoire «Le Chemin du Roy»	25,00\$
- Henri Angers sculpteur, sa vie, ses œuvres, diaporama en DVD,	10,00\$

Une réduction de 20% s'applique à tous les membres en règle de la Société d'histoire de Neuville, pour chacune des publications dont le montant est immédiatement suivi d'un astérisque

Une personne qui devient membre est immédiatement admissible à la réduction de 20%

*Livraison : 10\$ pour un premier document, 1\$ pour chaque document additionnel par la suite dans le même envoi. (nov. 09)*



## Le Chemin du Roy - Société d'histoire de Neuville

Ce bulletin est publié en 450 copies  
Membres associés qui consentent à verser un montant de 25\$ pour aider la Société d'histoire de Neuville.

**Me Jean Bazin**  
200, rue Hall, #610  
Îles-des-Sœurs, Montréal (Québec)  
H3E 1P3

**Marius R. Bédard**  
producteur maraîcher  
fraises, melons de toutes sortes, maïs  
sucré, etc. 1068, route 138  
Neuville (Québec) (418) 876-3374

**Claude Belisle**, Sherbrooke  
819-575-0500

**En Hommage à**  
Robert Germain & Marie Coignart  
Pierre Auger & Périnne Meunier

**Lucien Bellemare**  
1240, Rang des Ambroises  
Saint-Léon (Québec)  
J0K 2W0

**Raymond Bérubé**  
133, rue de l'Anse  
Neuville (Québec) G0A 2R0

**Normand Bolduc**  
Ville de Neuville  
151, rue de l'Estran, Neuville  
G0A 2R0 418-876-2286

**Réjean Brière**  
802, rue des Érables  
Neuville (Québec) G0A 2R0  
418-876-2925

**André Bureau**  
6653, 1<sup>re</sup> Avenue  
Montréal (Québec)  
H1Y 3B2 514-725-8570

**BPR Groupe Conseil**  
**Luc Tourigny**  
4655, boul. Wilfrid-Hamel  
Québec (Québec)  
G1P 2J7 418-871-8151

**Caisse populaire**  
**Desjardins de Neuville**  
757 rue des Érables  
G0A 2R0 418-876-2838

**Les Carrelages Portneuf**  
1165, rue Vauquelin, Neuville (Québec)  
G0A 2R0 418-876-2054

**Yves Côté**  
1165, rue Vauquelin  
Neuville 418-876-3658

**Yves Côté**  
164, route 138  
Neuville 418-876-2295

**Tony De Jong**  
655, rue des Érables  
Neuville 418-876-4167

**Luc Delisle**  
239, rue Delisle  
Neuville 418-876-3605

**Paul Delisle**  
457, rue des Érables  
Neuville (Québec) G0A 2R0

**Richard Drolet**  
Spécialité : maïs 5 variétés, 229, route  
138, Neuville, G0A 2R0 418-876-2997

**André Dubuc, St-Raymond**  
418-875-2134 à la mémoire de :  
Jean Dubuc et Françoise Larchevêque  
de Neuville

**Groupe David Gagnon & Associés**  
Courtier immobilier agréé, 882, route 138,  
Neuville, G0A 2R0 418-876-2222  
david@toctoc.com

**Garage R. Bouffard & Fils**  
636, route 138, Neuville (Québec)  
G0A 2R0 418-876-2018

**Ferme Benoît & Denise Gaudreau**  
producteurs maraîchers, 430, rue des  
Érables, Neuville, 418-876-3295 Kiosque  
sur la ferme, Halles Fleurs de Lys & Mar-  
ché de Ste-Foy

**Stanley P. Gauvreau, notaire**  
209, rue de l'Estran  
Neuville (Québec) G0A 2R0  
418-876-3616

**Gaz-Bar Dépanneur SBL**  
1220, route 138, Neuville (Québec)  
G0A 2R0 418-876-2396

**R e n é G i g n a c**  
Québec

**Gîte Le 121 Côté Est**  
121, Route 362  
Baie Saint-Paul 418-240-2333

**Robert Grégoire**  
767, rue François-Arteau  
Québec (Québec) G1V 3G8

**Graymont (Portneuf) Inc.**  
595, boul Dussault C.P. 308  
St-Marc-des-Carières G0A 4B0

### Grégoire

À la mémoire de Sieur François Grégoire  
chirurgien à Neuville de 1687 à 1737.

**Interlude Champêtre**  
Atelier : cartes, colliers, cadeaux  
Musée : boutons, prières, photos  
Louise Poirier Ladouceur, 48, rue Naud,  
Portneuf, G0A 2Y0 418-655-8563

**Robert Julien**  
1528, route 138, Neuville (Québec)  
G0A 2R0 418-876-4411

**J.-Claude Philibert Marchand**  
210-1481, Notre-Dame, Trois-Rivières  
(Québec) G9A 4X4 819-378-9977  
jcmarchand@cgocable.ca

**Claude Matte**  
516, route 138  
Cap-Santé (Québec) G0A 1L0

**Françoise Morin**  
215, rue Dombourg  
Neuville (Québec) G0A 2R0

**Plamondon Autos**  
125, route 138, Cap-Santé,  
G0A 1L0 418-285-3311

**Quincaillerie Neuville**  
206, rue de l'Église  
Neuville G0A 2R0 418-876-2626

**Daniel Naurais, architecte naval**  
957, rue Molière, St-Jean-Christophe  
(Québec) G6Z 1H2 418-839-8351

**Gilles Rochette & Fils**  
Excavation, terrassement et déneige-  
ment, 1243, route 138, Neuville G0A 2R0  
418-876-2880

**Salon Jean-Paul Enr.**,  
Coiffure pour homme, 80, route 138,  
Neuville, G0A 2R0 418-876-2328

**Traduction Renaud et Angers inc.**  
Christiane Angers & Claude Renaud  
813, route 138, Neuville (Québec)  
G0A 2R0 418-876-3394  
Claude-renaud@videotron.ca

**Robert Rivet, pharmacien**  
578, route 138  
Neuville (Québec)  
G0A 2R0 418-876-2728

**Gilles Sicard**  
1073, rue Mélatti, Lasalle (Québec)  
H8N 3A1 514-364-5440